



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cadarache-Transport-d-un-colis-radioactif-abime-incident-de-manutention-et-controles-prealables-oublies>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cadarache : Transport d'un colis radioactif abîmé, incident de manutention et contrôles préalables oubliés**

4 octobre 2018

France : Cadarache : Transport d'un colis radioactif abîmé, incident de manutention et contrôles préalables oubliés

Le 27 septembre 2018, le CEA a procédé à un transport de colis radioactif sur son site de Cadarache (Provence-Alpes-Côte d'Azur) au mépris des règles de base en la matière : certains contrôles réglementaires préalables n'ont pas été réalisés et l'enveloppe de protection du colis a été abîmée lors du chargement. Une partie de celle-ci a dû être enlevée. Le colis était donc non conforme et la procédure de vérification n'a pas été respectée. L'exploitant du site nucléaire a malgré tout transporté les substances radioactives en l'état.

Ce que disent les médias :

- Le Dauphiné.com, le 04/10/18 :

CADARACHE : Un incident lors du transport de substances radioactives

Le 27 septembre, un colis de transport de substances radioactives a été expédié d'une installation à une autre au sein du centre du commissariat d'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) Cadarache, alors qu'il n'était pas conforme au modèle agréé.

"Lors des opérations de préparation du transport, une plaque de protection du colis a été déformée par une fourche du chariot élévateur. Pour éliminer tout risque de coupure des opérateurs, elle a été retirée et le transport a été réalisé dans ces conditions", informe le centre.

De plus, les mesures de température de la surface externe du colis n'ont pas été réalisées avant le transport comme demandé dans les instructions d'utilisation du modèle de colis.

Les dispositions prévues pour le transport du colis n'ayant pas été appliquées, la Direction du centre a proposé à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) de classer cet **événement au niveau 1** de l'échelle Ines (échelle internationale de classement des événements nucléaires), qui en compte huit.

"Cet événement n'a eu aucune conséquence sur le personnel, sur le public ni sur l'environnement", précise le CEA Cadarache.

<https://www.ledauphine.com/haute-provence/2018/10/04/un-incident-lors-du-transport-de-substances-radioactives>

- France3-Régions, le 04/10/18, par Sidonie Canetto :

CEA de Cadarache : incident lors d'un transport interne de substances radioactives sur le site nucléaire

Par voie de communiqué, le CEA de Cadarache nous informe ce jeudi que le 27 septembre dernier, il y a eu un souci de sécurité lié au transport de substances radioactives. Mais que cet événement n'a eu aucune conséquence sur le personnel, sur le public ni sur l'environnement.

Le service de communication du CEA de Cadarache situé à Saint-Paul-lez-Durance dans les Bouches-du-Rhône a envoyé un communiqué ce jeudi pour indiquer qu'un incident de sécurité s'est déroulé le 27 septembre dernier.

Un colis de transport de substances radioactives présentait des défaillances qui n'ont pas été signalées de suite. Ces anomalies se sont avérées problématiques au moment du transport. En effet, une partie s'est détachée. A la suite de cela toute une série de procédures se sont mises en place pour classer cet événement au niveau 1 de l'échelle INES (échelon le plus bas sur une échelle qui monte jusqu'au niveau 8)

Rassurant, le service de communication nous indique que cet événement n'a eu aucune conséquence sur le personnel, sur le public ni sur l'environnement.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/cea-cadarache-incident-lors-transport-interne-substances-radioactives-site-nucleaire-1552612.html>

Ce que dit le CEA :

Communiqué de presse, le 04/10/18

Incident lors d'un transport interne de substances radioactives sur le centre CEA de Cadarache

Le 27 septembre 2018, un **colis de transport de substances radioactives a été expédié de l'installation EOLE - MINERVE [1] vers l'installation MAGENTA [2]** du centre du CEA de Cadarache **alors qu'il n'était pas conforme** au modèle agréé.

Lors des opérations de préparation du transport, **une plaque de protection du colis a été déformée par une fourche du chariot élévateur.** Pour éliminer tout risque de coupure des opérateurs, **elle a été retirée et le transport a été réalisé dans ces conditions.**

De plus, les mesures de température de la surface externe du colis n'ont pas été réalisées avant le transport comme demandé dans les instructions d'utilisation du modèle de colis.

Les dispositions prévues pour le transport du colis n'ayant pas été appliquées, la Direction du centre a proposé à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) de classer cet événement au **niveau 1** de l'échelle INES [3], qui en compte 8.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur le personnel, sur le public ni sur l'environnement.

https://cadarache.cea.fr/cad/Documents/Communiqu%C3%A9s/20181003CP-Incident%20transport_VF.pdf

Ce que dit l'ASN :

Non-respect de deux règles de sûreté lors d'un transport de substances radioactives au sein du centre de Cadarache

Publié le 11/10/2018

Eole - Réacteur de recherche - CEA

[Minerve](#) - Réacteur de recherche - CEA

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a été informée le 2 octobre 2018 par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) que, lors d'un transport de substances radioactives interne au centre de Cadarache, **deux exigences de sûreté concernant ce type de transport n'avaient pas été respectées.**

Le 27 septembre 2018, les installations Éole et Minerve, anciens réacteurs de recherche aujourd'hui à l'arrêt définitif, ont expédié un colis de type TNBGC-1 contenant des matières uranifères vers l'installation d'entreposage Magenta. Ces installations sont toutes situées dans le centre CEA de Cadarache. Il s'agit donc d'un transport dit « interne », ne passant pas sur la voie publique.

Lors de la manutention du colis préalablement à ce transfert, **une plaque de protection en aluminium de la cage externe de l'emballage, destinée à empêcher tout contact physique des opérateurs avec le colis, compte tenu du risque de brûlure, a été détériorée puis retirée. Par ailleurs, les mesures de température de la surface externe du colis, requises avant le transport, n'ont pas été effectuées. Ces écarts aux règles de sûreté n'ont été détectés qu'après le transport.**

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté, la sécurité des personnes ou l'environnement.

En raison de la **réalisation d'un transport interne au centre de Cadarache malgré l'absence d'un dispositif de protection prévu** dans le certificat d'agrément du colis, **et compte tenu de la réalisation incomplète des contrôles préalables** au transport prévus dans sa notice d'utilisation, **l'ASN classe cet événement significatif au niveau 1** de l'échelle INES, graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-de-deux-regles-de-surete-lors-d-un-transport-de-substances-radioactives>

Notes

[1] Eole - Minerve : Réacteurs de recherche de très faible puissance destinés aux études de cœur de réacteur nucléaire aujourd'hui arrêtés.

[2] Magenta : Installation d'entreposage des matières fissiles non irradiées. Mise en service en 2011.

[3] INES : Échelle internationale de classement des évènements nucléaires. Elle compte 8 niveaux gradués de 0 à 7. Le niveau 1 correspond à une anomalie dans le fonctionnement de l'installation.